

## DUO GAGNANT !

VINCI Environnement remporte le marché de conception et construction d'une nouvelle ligne de traitement thermique et de traitement des fumées sur l'Unité de Valorisation Énergétique de Charleroi (Belgique).

Le contrat porte sur le remplacement d'une des deux lignes d'incinération qui arrive en fin de vie après 25 ans de fonctionnement. La nouvelle ligne permettra de traiter 46 500 t/an de déchets ménagers et 8 500 t/an de déchets industriels tout en valorisant l'énergie produite sous forme d'électricité et de chaleur. Pour le maître d'ouvrage, l'ICDI (1), ces travaux seront l'occasion de moderniser le site dont les premiers ouvrages datent de 1976. L'architecture sera complètement revue afin d'améliorer l'image et la présentation de l'usine dans son environnement. L'organisation fonctionnelle et logistique du site sera optimisée. Des aménagements paysagers, un parcours de visite sécurisé et un parking de 50 places seront réalisés.

La nouvelle ligne bénéficiera des dernières technologies disponibles en matière de traitement thermique : notre four à gradins nouvelle génération pour une combustion optimisée, une chaudière verticale à 3 parcours plus économes pour une production de vapeur fiable (22,9 t/h à 41,5 bar) et un traitement des fumées ¾ sec combiné à une DéNOx SCR haute température pour des performances environnementales élevées. Le bilan énergétique global du site sera ainsi fortement amélioré pour produire davantage d'électricité (4,6 MW sans chauffage et 3,1 MW avec chauffage urbain) et augmenter sa part exportable. De plus, de la chaleur sera désormais

produite et vendue à des utilisateurs locaux (10 MWth). L'ensemble de ces améliorations e coût du traitement des déchets sera ainsi diminué.

La principale innovation porte sur le procédé de traitement des fumées, une première pour VINCI Environnement. Il combine les performances du traitement semi-humide à celles du sec pour permettre de traiter les très fortes teneurs en polluants importantes des déchets industriels incinérées sur le site (jusqu'à 30%).

L'ensemble de ces travaux a été confié en conception/construction à la société momentanée constituée lors de la remise d'offre avec nos partenaires belges, **Cofély Fabricom** (Groupe Suez), mandataire de la société, qui sera en charge de la valorisation énergétique et la société **GALERE SA** qui réalisera le Génie Civil. VINCI Environnement prenant en charge la conception/réalisation complète de la nouvelle ligne (four chaudière et Traitement des Fumées).

Les travaux dureront 36 mois à compter de l'OS Tranche conditionnelle attendu en début d'année, l'OS Tranche ferme est attendu pour le mois de septembre 2013. Le montant global de l'investissement s'élève à 63,31 M€ dont 28,4 M€ pour VINCI Environnement.



Des façades modernisées et une cheminée mieux intégrées à l'environnement.

(1). Association Intercommunale pour la Collecte et la Destruction des Immondices de la région de Charleroi, qui traite les déchets de quelques 418400 habitants.



VINCI Environnement vient de signer avec NOVERGIE le contrat pour la mise en place d'une valorisation énergétique sur le site de l'UIOM d'Amilly.

Ce contrat s'inscrit dans le cadre de la Délégation de Service Public de traitement des déchets remporté par NOVERGIE (Groupe Suez Environnement) en juin suite à l'appel d'offres

lancé par le SMIRTOM de la région de Montargis en novembre 2012.

L'installation actuelle, dont la construction remonte à 1969, comporte une ligne d'incinération de 2.9 t/h, mise en service en 1991 pour traiter les refus de l'unité de compostage intégrée au site. Le traitement des fumées avait été à l'origine construit par SPEIC intégrée aujourd'hui dans VINCI Environnement. Il s'agissait alors d'un traitement humide, remplacé, suite à un incendie, par un traitement sec, également réalisé par SPEIC. La capacité de traitement actuelle est de 29.000 tonnes par an et sera maintenue sur la durée du contrat de DSP.

La connaissance du site a permis la mise au point conjointe entre VINCI Environnement et NOVERGIE d'une solution adaptée à cette installation de petite taille. Il sera donc installé une chaudière produisant 9.5 t/h de vapeur saturée à 20 bar, soit une puissance de 6,2 MW valorisée sous forme d'eau chaude via 2 échangeurs de 3,7 MW chacun. L'eau chaude alimentera un réseau de chaleur à 105°C raccordé au Centre Hospitalier d'Amilly. La puissance thermique attendue en période de pointe est de 5,5 MW, correspondant à une livraison d'énergie de 9.500 à 12.700 MWh par an. Cette chaudière est conçue pour pouvoir fonctionner à 30 bar si nécessaire, de manière à préserver la possibilité d'une valorisation électrique dans le cas où les besoins en chaleur viendraient à décroître. A contrario, si les besoins augmentent, il sera possible, moyennant des adaptations mineures d'augmenter le rendement de la chaudière en y installant des surfaces d'échanges complémentaires dans des zones réservées.

Cette solution remplit pleinement les objectifs du SMIRTOM qui sont de pérenniser le site en valorisant l'énergie de manière optimale, tout en maintenant un coût de traitement acceptable.

Le montant du contrat est de 6,8 M€. Il a pris effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013, pour un objectif de mise en service fin 2014.